

Vénissieux, le 19 avril 2024

BOOSTHEAT RÉVOLUTIONNE LA COGÉNÉRATION

AVEC SON NOUVEAU COMPRESSEUR HYBRIDE

BOOSTHEAT (FR001400IAM7 / ALBOO), acteur industriel et logiciel français de l'efficacité énergétique, annonce des résultats prometteurs des derniers essais de son nouveau compresseur hybride, marquant une avancée significative dans le domaine de la cogénération.

Ces résultats de tests en mode Stirling confirment le potentiel avancé de cette nouvelle technologie développée par la Société et permettront d'engager de nouvelles discussions avec les industriels du secteur de la méthanisation qui sont en attente de solutions efficaces pour la production d'électricité à partir de biogaz, une solution décarbonée.

| VALIDATION DU COMPRESSEUR HYBRIDE POUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Lors de sa campagne d'essais en mars, l'équipe R&D de BOOSTHEAT a testé l'efficacité de son nouveau compresseur hybride à générer du travail mécanique, transformable en électricité, grâce à une source thermique. Ces tests ont démontré de manière convaincante l'efficacité de cette technologie novatrice, marquant une étape cruciale dans sa validation et son potentiel disruptif pour l'industrie de la méthanisation.

Les tests ont prouvé la capacité du compresseur à produire de l'électricité, offrant des perspectives prometteuses pour des améliorations futures sur un produit dédié. Le prototype a réussi à valider toutes les fonctionnalités envisagées sur un mode de fonctionnement en moteur Stirling¹, atteignant les objectifs prévus. La Société estime qu'un produit dédié et optimisé pour la cogénération en mode Stirling offrirait au marché une solution pouvant égaler les performances des meilleurs micro-cogénérateurs actuels en terme de rendement électrique tout en offrant des avantages considérables sur ces systèmes grâce à sa modularité.

| DERNIÈRE PHASE DU PROGRAMME D'ESSAIS DU COMPRESSEUR HYBRIDE

Fort de ces excellents résultats, BOOSTHEAT se lance dans la dernière phase de test de son programme de recherche et développement ambitieux qui consistera à valoriser le biogaz comme source thermique. L'objectif est de démontrer l'efficacité du compresseur développé par BOOSTHEAT en tant que pompe à chaleur hybride, capable de générer du froid et du chaud avec un rendement élevé.

¹ Développé par Robert Stirling, le moteur Stirling à gaz est un moteur thermique alternatif à combustion externe qui opère selon un cycle fermé avec régénération. Le principe de base d'un moteur Stirling est le suivant : il s'agit de successivement chauffer puis refroidir un gaz enfermé dans un cylindre fermé, muni d'un piston.

Au cours de ces essais, la Société mettra également l'accent sur la modularité unique de son compresseur. Cette capacité de modulation offre une polyvalence sans précédent, permettant non seulement de chauffer et de refroidir via un effet pompe à chaleur mais aussi de basculer en mode production d'électricité, utilisant efficacement le biogaz pour une production d'énergie polyvalente.

| VERS UNE FLEXIBILITÉ INÉDITE DANS LA GESTION DU BIOGAZ

BOOSTHEAT ambitionne ainsi de redéfinir les normes industrielles avec son innovation technologique, proposant un usage plus flexible du biogaz. En effet, actuellement, la production d'électricité à partir du biogaz s'appuie essentiellement sur des installations de cogénération, qui génèrent chaleur et électricité de façon constante. Le compresseur développé par BOOSTHEAT permet non seulement de fournir chaleur et froid via un mécanisme de pompe à chaleur mais aussi de moduler la production électrique. Cette fonctionnalité unique promet de révolutionner le secteur en offrant une gestion plus dynamique de l'énergie, adaptée aux fluctuations saisonnières de la demande en électricité et en gaz, palliant ainsi les défis posés aux réseaux énergétiques.

Pour rappel, cette technologie a déjà suscité l'intérêt d'acteurs majeurs spécialisés dans la production de biogaz et de biométhane, séduits notamment par sa capacité de modulation. À ce jour, la Société a annoncé avoir reçu 2 lettres d'intérêt.

La fin des essais en cours devrait ouvrir la voie à des discussions en vue d'établir des partenariats stratégiques pour le développement ou le co-développement d'un nouveau produit intégrant la technologie BOOSTHEAT.

Emilien Benhard, Directeur des Opérations de BOOSTHEAT, déclare : « Cette nouvelle avancée majeure confirme une fois de plus l'expertise de BOOSTHEAT dans la mise en œuvre d'innovations disruptives, visant à relever les enjeux de la neutralité carbone d'ici 2050. Certes ambitieuse, notre série d'essais progresse comme prévu, approchant de son aboutissement et des résultats escomptés. Parallèlement, des rencontres sont organisées avec des leaders industriels du secteur du biogaz pour discuter de nos découvertes, marquant un pas décisif vers de futurs partenariats structurants pour le développement d'un nouveau produit. Celui-ci s'appuiera sur notre technologie novatrice, répondant ainsi aux défis cruciaux du secteur du biogaz et du biométhane. »

* * *

Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur

www.boostheat-group.com

À PROPOS DE BOOSTHEAT

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR001400IAM7).

I CONTACTS

ACTUS finance & communication – Jérôme FABREGUETTES LEIB

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 78 / boostheat@actus.fr

ACTUS finance & communication – Serena BONI

Relations Presse

Tél. : 04 72 18 04 92 / sboni@actus.fr

Avertissement :

La société BOOSTHEAT a mis en place un financement sous forme d'ORA avec la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO), qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société.

Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO).

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.